



*Je suis la resurrection et la vie,  
qui croit en moi, fut-il mort vivra.*  
Evangile de Saint Jean 11, 25

Monsieur Robert de Hennin de Boussu Walcourt,  
son époux;

Monsieur et Madame  
Stéphan Ernst de la Graete,  
Monsieur et Madame  
Pierre de Hennin de Boussu Walcourt,  
Monsieur et Madame Christian Bauwens,  
Monsieur et Madame  
Philippe de Hennin de Boussu Walcourt,  
ses enfants et beaux-enfants;

Monsieur et Madame  
Maxime Dumont de Chassart,  
et leurs enfants,  
Le Vicomte et la Vicomtesse  
Emmanuel de Reydet de Vulpillières,  
et leurs enfants,

Monsieur et Madame Ludovic Ernst de la Graete,  
Monsieur Rodolphe Ernst de la Graete,  
Mademoiselle Gabrielle Ernst de la Graete,  
Monsieur Philippe Bauwens,  
Monsieur et Madame  
Alexandre de Hennin de Boussu Walcourt,  
Mademoiselle Claire Bauwens,  
Mesdemoiselles Astrid, Amélie, Charlotte  
de Hennin de Boussu Walcourt,  
ses petits-enfants et arrière petits-enfants

Sœur Véronique Thibaut de Maisières,  
religieuse du Sacré Cœur de Jésus,  
L'Amiral e. r. et Madame  
Charles Thibaut de Maisières,  
Monsieur et Madame Patrick Regout,  
Monsieur et Madame  
Gérard Thibaut de Maisières,  
Monsieur et Madame  
François Thibaut de Maisières,  
Madame

Maurice de Hennin de Boussu Walcourt,  
Monsieur et Madame  
Claude de Hennin de Boussu Walcourt,  
Madame Hugues de Hennin de Boussu Walcourt,  
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs;

Ses oncles, tantes, tous ses cousins et cousines,  
Le personnel médical qui l'aura accompagné  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

## **Dame**

# **Robert de HENNIN de BOUSSU WALCOURT**

### **née Bernadette THIBAUT de MAISIERES**

née à Chemillé (France) le 7 juin 1940 et décédée à Yvoir le 27 décembre 2018.

L'Eucharistie des funérailles, suivie de l'inhumation au cimetière de Franière, sera célébrée **le lundi 31 décembre 2018 à 11 heures** en l'église Saint-Agathe à Franière.

La défunte repose en son domicile, **rue de Floreffe, 37 5150 Franière**, où la famille sera présente **ces samedi 29 et dimanche 30 décembre 2018 de 15 à 18 heures**.

**Le jour des funérailles, réunion à l'église.**  
**La famille recevra les condoléances à partir de 10 heures 30**

Le présent avis tient lieu de faire-part.

40-307832-1